

## **Recueil des servitudes d'utilité publique (SUP)**

### **Bois et forêts relevant du régime forestier**

#### **SERVITUDE RELATIVE A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ**

Servitude instituée en application des articles 12 et 12 bis modifiés de la loi du 15/06/1906 modifiée, de l'article 298 de la loi de finance du 13/07/1925, de l'article 35 de la loi n°46.628 du 08/04/1946 modifiée, de l'article 25 du décret n°64.481 du 23/01/1964

Type : I3

Catégorie : II Aa

- Ouvrage : **canalisation de transport de gaz**  
Texte instituant la servitude : arrêté ministériel du 28/04/1967 (JO du 10/05/1967)

Service :

GRT GAZ REGION RHONE MEDITERRANEE  
Département Compétence Réseau - Equipe régionale Travaux Tiers Evolution des Territoires  
33 rue Pétrequin – BP 6407 – 69413 LYON CEDEX 6

Description détaillée de la servitude :

Entraîne une zone non aedificandi portant sur une bande de 6 mètres de large (3 mètres de chaque côté de l'axe de la canalisation) où sont interdits :

- Toutes constructions en dur
- Toutes modifications du profil de terrain
- Toutes plantations d'arbres ou d'arbustes de plus de 2,70 mètres de hauteur
- Toutes façons culturales descendant à plus de 0,60 mètre de profondeur
- Tout acte de nature à nuire au bon fonctionnement, à l'entretien et à la conservation de la canalisation

#### **SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES**

Servitude instituée en application des articles 12 et 12 bis modifiés de la loi du 15/06/1906 modifiée, de l'article 298 de la loi de finance du 13/07/1925, de l'article 35 de la loi n°46.628 du 08/04/1946 modifiée, de l'article 25 du décret n°64.481 du 23/01/1964

Type : I4

Catégorie : II Aa

- Ouvrage : **lignes électriques 2<sup>ème</sup> catégorie**

Service :

EDF - GDF  
57 rue Bersot – BP 1209 – 25004 BESANCON CEDEX

## PLAN D'ALIGNEMENT

La servitude d'alignement entraîne l'interdiction d'édifier une construction nouvelle sur la parcelle frappée d'alignement et d'effectuer des travaux confortatifs sur les constructions existantes.

- **Plan d'alignement pour la RD38 à L'Etoile**

Service :

MAIRIE DE L'ETOILE

31 route de Ruffey – 39570 L'ETOILE

## SERVITUDES DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1<sup>er</sup> à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue ;

Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'Etat en application de l'article 1<sup>er</sup> (alinéa 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913 autour des monuments historiques classés ou inscrits ;

Zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée ;

Périmètres et protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1<sup>er</sup> et 13 bis de la loi du 31 décembre 1913.

Textes codifiés : articles L.621-1 à L.621-33 du Code du Patrimoine

Type : AC1

Catégorie : lba

- Ouvrage : **parties du château de Montbourgeau à L'Etoile** : façades et toiture de la chapelle, grille de l'entrée, cheminée et décors au rez-de-chaussée  
Inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 20 mai 1986  
Périmètre délimité des abords
- Ouvrage : **château de Persanges à L'Etoile**: bâtiment en totalité et glacière  
Inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 19 juillet 2006
- Ouvrage : **papier peint de la maison prieurale sise 475 rue de l'Eglise à L'Etoile**  
Inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 24 décembre 2008
- Ouvrage : **château à Quintigny**: ensemble des façades, y compris les galeries et les toitures en totalité, la chapelle en totalité, l'escalier à vis du logis et plusieurs pièces intérieures  
Inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 15 avril 1987

Service :

UNITE DEPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

8 avenue Thurel – 39000 LONS-LE-SAUNIER

## **SERVITUDE RESULTANT DU PERIMETRE DE RISQUES GEOLOGIQUES VALANT PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES**

Servitude résultant du périmètre de risques géologiques valant plan de prévention des risques naturels prévisibles en application de l'article L.562-6 du Code de l'Environnement.

Type : PM1

Catégorie : IV B

- **Périmètre de risques géologiques valant plan de prévention des risques naturels prévisibles sur le territoire de la commune de L'Etoile**

Texte instituant la servitude : arrêté préfectoral n°845 du 12/08/1993

Le règlement annexé à l'arrêté détermine les règles de constructibilité de chacune des zones.

Zone I : risques majeurs

Zone II : risques moyens

Zone III : risques mineurs ou sans risques

Service :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
4 rue du Curé Marion – BP 50356 – 39015 LONS LE SAUNIER CEDEX

## **BOIS ET FORET RELEVANT DU REGIME FORESTIER**

- **Forêt communale de L'Etoile**  
Superficie couverte : 39 ha 05 a 64 ca

Service :

OFFICE NATIONAL DES FORETS (ONF)  
Unité territoriale de Lons le Saunier  
535 rue Bercalle – 39000 LONS LE SAUNIER